Adaptation d’un document

réalisé par :

**Résultat : /100**

FICHE DE VERDICT

# ISP-3020-3

NOM DE L’ADULTE : \_

# Exécution efficace des tâches de travail avec un minimum d’encadrement

* Lorsqu’il exécute des tâches de travail avec un minimum d’encadrement, l’adulte utilise différents moyens permettant de développer son sens de l’initiative au travail.
* Il s’engage activement dans son travail pour acquérir de l’expérience.
* Il anticipe les tâches à réaliser en tenant compte de son rôle et de ses responsabilités au sein de l’entreprise.
* Il réalise son travail sans attendre les directives ou l’apport de ses supérieurs ou de ses collègues de travail.
* Il utilise les ressources à sa disposition pour résoudre les différents problèmes et demande de l’aide à ses supérieurs ou à ses collègues de travail lorsque nécessaire.
* Il relève des défis dans la mesure où l’augmentation progressive du niveau de difficulté respecte ses compétences.
* Il intègre de nouvelles méthodes de travail pour améliorer son efficacité et les examine afin de tirer profit de ses réussites et d’éviter de répéter les mêmes erreurs.

# Proposition d’aide réaliste à des supérieurs ou à des collègues de travail

* Lorsque l’adulte propose son aide à des supérieurs ou à des collègues de travail, il respecte les obligations et les limites liées à son rôle et à ses responsabilités au sein de l’entreprise.

# Régulation efficace de ses initiatives au travail

* Pour assurer la régulation de ses initiatives au travail, l’adulte effectue un bilan de ses forces et de ses limites à l’aide d’une grille d’appréciation et en tenant compte des attentes de l’entreprise en matière d’initiative. À cette fin, il discrimine les faits des opinions et il distingue ses perceptions de celles de ses supérieurs et de ses collègues de travail.
* Il établit un objectif de changement clair et précis. Il justifie dans quelle mesure son objectif est réalisable et significatif sur le plan personnel et professionnel et prévoit le temps nécessaire pour y arriver.
* Il élabore un plan d’action permettant l’atteinte de son objectif de changement. Ce plan prévoit les moyens pour y parvenir, les ressources internes et externes sur lesquelles il peut compter, des

échéanciers, les pièges et les obstacles qu’il peut rencontrer, des solutions de rechange et des mesures de suivi

**/100**

|  |
| --- |
| Modalités : 1.
2.
 |
| Traces et objets d’évaluation sur lesquels le jugement professionnel a été porté (documents ci-joint ou URL ci-bas ) :1.
2.
 |

|  |
| --- |
| À PARTIR DES MESURES ET OBSERVATIONS EFFECTUÉES, JE JUGE QUE L’ADULTE A OBTENU LE RÉSULTAT SUIVANT : **/100**NOM DE L’ENSEIGNANT-E : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_SIGNATURE : L’adresse de courriel utilisée pour l’envoi au centre tient lieu de signature DATE :\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |

**/20**